



## Sucession Qui hérite en cas de décès d'un héritier

Par **ORCHIDEE55**, le **04/10/2016** à **17:27**

Bonjour,

Ma mère étant décédée, nous sommes ses enfants et petits enfants ses héritiers. 75% pour les enfants et 25% pour les petits enfants mais malheureusement 1 des petits enfants est décédé avant que la succession ne se finalise, qui hérite de sa part étant donné qu'il n'était pas marié et n'avait pas d'enfants et pas laissé de testament non plus.

Merci pour vos réponses

Par **youris**, le **04/10/2016** à **18:17**

bonjour,

votre mère avait du faire un testament car en principe seul les enfants héritent, les petits enfants héritent par représentation si leur parent héritier est décédé.

si le testament stipule 25% pour les petits enfants, la part du défunt se répartit entre les autres petits enfants.

salutations

Par **ORCHIDEE55**, le **04/10/2016** à **19:02**

Bonjour,

Merci pour votre réponse. C'est bien ce que je pensais mais ma notaire me prouve le contraire. Suite au décès de mon neveu qui est héritier en tant que petit enfant, elle veut prendre un généalogiste (cela coûte cher déjà) pour rechercher sa mère qui apparemment hériterait de sa part, est ce vrai ? D'avance merci